



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E30762

VALABLE JUSQU'AU 28/07/2025

ÉDITÉ LE 15/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/04/2006
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 09/04/2018
7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHATEAUROUX 2006B00130

Siret : 489 920 421 00067

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6105862

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 555809M1247001 / 001 595228/7

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 555809M1247001 / 001 595228/7

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2024

Raison sociale : BERRY CHAUFFAGE

22 ROUTE DU FOUR A CHAUX
CLAVIERES
36120 ARDENTES

Téléphone : 02 54 34 00 00

Fax : 02 54 34 30 70

Portable : 06 73 85 84 69

Site Internet :

E-mail : berrychauffage@gmail.com

Responsabilité légale :
DESCLOUX VIVIEEN PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/10/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/11/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/07/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	07/10/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/11/2021
o Ventilation mécanique	29/07/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ORLEANS
959, RUE DE LA BERGERESSE
CS 70606
45166 OLIVET CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.